



Latin

- Enseignements - Langues - Latin -



Publication date: jeudi 24 juin 2010

Copyright © Lycée Polyvalent Albert Camus - BTS CPI CRC Assurance

FCIL - Tous droits réservés

Langues et cultures de l'Antiquité : Latin

Le lycée Albert Camus offre la possibilité de continuer le latin commencé au collège.

Programme :

- ▶ Explorer trois sujets d'étude : l'homme romain, le monde romain, figures héroïques et mythologiques ;
- ▶ Pratiquer la lecture des textes, notamment un extrait significatif d'une oeuvre intégrale.



Quelles finalités ?

- ▶ L'étude du latin permet le développement de la rigueur au travail et de la rigueur intellectuelle.
- ▶ Les liens avec le français, l'histoire-géographie, la philosophie, et toutes les langues européennes sont nombreux. Ainsi, le latin permet au lycéen de mieux se situer dans l'histoire et de comprendre les événements et les idées d'aujourd'hui ; de mieux comprendre et mieux maîtriser le français ; de mieux maîtriser les formes de discours (qui sont étudiées en français) ; d'apprendre à argumenter (en lien avec le français) ; de renforcer les compétences développées dans l'apprentissage des langues étrangères.
- ▶ L'étude du latin sert à préparer l'après-bac pour la constitution des dossiers qui seront présentés pour accéder à certaines formations de l'enseignement supérieur.

Quelles modalités ?

- ▶ 3 heures par semaine, en petits groupes
- ▶ Nous continuons au lycée ce qui a été entrepris au collège : la lecture des textes ainsi que leur traduction occupent une bonne partie de l'apprentissage ; en relation avec cette lecture sont conduits l'apprentissage du vocabulaire et celui de la grammaire. Le plus souvent nous essayons de travailler en lien avec le programme de français. Cette lecture s'accompagne enfin de cours ou d'exposés sur la civilisation et la mythologie.
- ▶ Le travail repose sur des supports nombreux et variés : informatique, images, exposés, sorties...

Quel public ?

- ▶ Cet enseignement ne s'adresse qu'aux élèves ayant déjà commencé le latin au collège,
- ▶ ou à tout élève motivé et désirant mettre un plus dans son dossier.

L'épreuve au baccalauréat :

- ▶ L'option facultative ne peut que vous permettre de gagner des points au baccalauréat (seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés : ils comptent triple pour le latin et le grec, double pour les autres options)
- ▶ Les élèves présentent les textes étudiés pendant l'année (traduction et commentaire).

Le théâtre à Rome